

Lettre aux parents

Madame, Monsieur,

La Psychologue de l'Éducation Nationale - Éducation, Développement et Conseil en Orientation est rattachée au Centre d'information et d'Orientation (CIO) de Montereau et intervient au sein de votre établissement scolaire :

- ⇒ Elle conseille et accompagne les élèves et leurs familles dans l'élaboration du projet d'orientation (entretiens individuels, questionnaires d'intérêts, séances d'information, ateliers en classes...).
- ⇒ Elle écoute, informe et élabore les modalités d'aides en vue d'une meilleure **adaptation et réussite scolaire** des élèves.
- ⇒ Elle participe aux actions de prévention et remédiation auprès d'élèves rencontrant des difficultés, en situation de handicap et/ou en rupture scolaire.

La Psychologue de l'Éducation Nationale propose aux élèves qui le souhaitent des **temps d'écoute et d'échange**. Il ne s'agit pas d'entretiens psychothérapeutiques mais d'un lieu d'écoute et de dialogue garantissant la confidentialité des propos, dans le cadre du Code de Déontologie des Psychologues. Elle peut également être amenée à recevoir des élèves sur demande de l'équipe éducative pour des difficultés rencontrées par l'élève. Ces entretiens n'ayant aucune visée de soins, ils sont, aux yeux de la loi, considérés comme des actes usuels qui ne nécessitent pas l'autorisation parentale (circulaire n°DHOS/F4/2009/319 du 19 octobre 2009).

Elle peut vous recevoir également au **Centre d'Information et d'Orientation (CIO) de Montereau** qui est un établissement de service public, gratuit et ouvert à tous. Le CIO propose un accueil sur rendez-vous pour accéder à une documentation actualisée sur les formations, et un entretien personnalisé. Le secrétariat du CIO est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Anais Bourgeois - Psy-EN,
*Au collège, le mardi après-midi et le jeudi matin.
Au CIO le vendredi toute la journée.*